



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 20 mai 2019

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2019-07

Relatif à

L'Addenda au règlement du plan partiel d'affectation « Au Carro Nord »

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2019-07 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission ad'hoc ;

Décide

1. De lever l'opposition formulée à l'encontre de l'addenda au règlement du plan partiel d'affectation « Le Carro Nord », soumis à l'enquête publique du 11 janvier 2019 au 11 février 2019 ;
2. D'adopter l'addenda au règlement du plan partiel d'affectation « Au Carro Nord » ;
3. D'autoriser la Municipalité à entreprendre tout ce qui sera nécessaire pour mener ce projet à terme et à plaider, si nécessaire, devant toutes instances saisies.

Au nom du Conseil communal de Bottens

La vice-présidente

Annelise Graber



La secrétaire

Audrey Kalbfuss